

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AOUT 2021**

Le Conseil se réunit sur convocation du 19 Août 2021 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (14 présents et 4 pouvoirs).

La séance est ouverte.

Approbation du compte-rendu de la séance du 14 Juin 2021.

PROGRAMME 2022 DE COUPE EN FORET

Le Maire rappelle aux Conseillers que le plan de gestion de la forêt communale établi par l'ONF a été approuvé par le Conseil Municipal.

L'ONF propose de vendre une coupe de bois en 2022 sur la parcelle 10 (virage des Boedets) pour un volume de 99 m3. Le Conseil approuve cette vente.

Mme Gisèle FRANCOZ, Mr Thierry FRANCOZ et Mr Serge DELOCHE, membres de la Commission Forêt, seront garants de la bonne exploitation des bois d'affouage.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX EAUX DE RUISSELLEMENT « Les Gonnards »

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que le ruisseau des Gonnards ayant été dévié, celui-ci se déverse dans le lotissement des Noyers lors de fortes pluies.

Il conviendrait donc de le remettre dans son lit d'origine pour rejoindre le Sierroz et éviter ainsi des risques d'inondations dans ledit lotissement.

L'entreprise Roger MASSONNAT et Fils est retenue pour un montant de 4.250,00 € HT.

D'autres travaux seront nécessaires et seront étudiés lors d'un prochain Conseil.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX INSONORISATION CANTINE

Monsieur le Maire informe les Conseillers que le plafond de la cantine n'est pas suffisamment insonorisé vers la cuisine.

Les enfants étant de plus en plus nombreux à manger au restaurant scolaire, il convient de diminuer les nuisances sonores, pour le confort de tous, en posant au plafond un revêtement acoustique à coller.

L'entreprise FASTE CONCEPTION est retenue pour un montant de 1.646,30 € HT.

Adopté à l'unanimité

BARDAGE MUR SUD SALLE DES FETES
COMPLEMENT POUR TRAITEMENT HUMIDITE MUR ET POUR IGNIFUGER LE BOIS

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers la délibération du 12 Avril 2021 concernant la réalisation d'un bardage acoustique sur la face Sud de la salle des fêtes, pour un montant de 4.615,80 € HT, par la menuiserie Romain REY.

Au cours des travaux, il s'avère qu'il convient de ventiler le mur pour éviter l'humidité et traiter le bois pour l'ignifuger.

Ces travaux complémentaires s'élèvent à 2.170,28 € HT.

Le Conseil autorise le Maire à annuler la commande de travaux de 4.615,80 € HT et à signer le nouveau devis d'un montant de 6.786,08 € HT.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Travaux en cours

Travaux école primaire :

Le changement des fenêtres Sud, la réfection des peintures et plafonds, la rénovation de l'isolation et la pose de stores et lins dans ces classes sont terminés. Le coût de ces travaux s'élève à 42.933,51 € HT.

Changement chauffage appartements Route de Cornat :

Les chaudières gaz ont été démontées, les cumulus sont posés, les tuyauteries réalisées dans chaque appartement. Le changement de puissance des compteurs a été effectué par Enedis. Les pompes à chaleur seront posées en Septembre.

Desserte du massif forestier :

Les travaux d'extension de la route forestière seront finis la semaine prochaine.

Zone 30, devant la Mairie :

Les travaux commenceront en Septembre.

Panneaux d'information :

La pose des 3 panneaux d'information, en face de la mairie, au carrefour de la forge et en face du cabinet de kiné, a été réalisée par les Etablissements GIROD.

Rentrée scolaire 2021 / 2022

Les effectifs seront de 136 enfants pour 6 classes

Le protocole sanitaire mis en place comporte 4 niveaux, selon la situation sanitaire. Le niveau 2 s'appliquera à la rentrée.

Divers

Rappel concernant les bruits de voisinage ; les horaires pour les travaux bruyants sont les suivants :

Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

INFORMATIONS SECRETARIAT

Recensement citoyen

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Juillet – Août - Septembre 2005 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Encombrants

La collection des encombrants aura lieu le 12 Octobre, sur inscription préalable auprès de GRAND LAC, au 04.79.35.00.51

Fait à Saint-Offenge, le 24 Août 2021

Bernard GELLOZ, Maire

